

[ShareThis](#)

Trophées de l'Eco 2012 : la saga Laporte récompensée

Publié le 7 décembre, 2012 - 16:08 par Emmanuel Maumon - Vu 192 fois



Remise hier à Nice des Trophées de l'Eco 2012 destinés à récompenser les entreprises performantes et innovantes des Alpes-Maritimes. 7 trophées ont été décernés dont un à l'entreprise Laporte Ball-Trap qui a reçu le prix de la Saga. Un prix qui semble au combien justifié tant l'histoire de cette entreprise est une véritable saga. Rencontre avec le représentant de la 4ème génération, Frédérique Laporte, pour évoquer la réussite de ce leader mondial, fournisseur officiel de 7 Jeux Olympiques.



Le père Jean Michel Laporte et ses deux fils, Thomas et Frédéric, aux Jeux Olympiques de Pékin (DR)

Destinés à récompenser les entreprises performantes et innovantes des Alpes-Maritimes, les Trophées de l'Eco 2012, organisés par la CCI Nice Côte d'Azur et le groupe Nice Matin, ont été décernés hier. Sans doute le plus attendu, le trophée récompensant le Manager de l'année a été attribué à Patrick Zucchetto, PDG de Dorémi Technologies, une société implantée à Sophia Antipolis. Créée en 2001, cette société fournit les serveurs qui permettent aux salles de cinéma de diffuser les films en numérique. Grâce à son avance technologique, cette petite société de 60 personnes dame le pion dans son domaine à des géants du secteur comme l'américain Dolby ou le japonais Sony. En France, 3 200 salles sur 5 400 utilisent les serveurs de Dorémi Technologies qui se développe également dans toute l'Europe et au Moyen Orient, ainsi qu'en Asie et sur le marché américain par l'intermédiaire de sa filiale Dorémi Labs.

7 trophées, 8 lauréats

Les autres Trophées de l'Eco 2012 ont été décernés au Groupe Laporte qui, assez logiquement, a remporté le Trophée de la Saga tant l'histoire de cette société qui a vu se succéder 4 générations est une véritable saga. Créée il y a 80 ans, elle a révolutionné le monde du Ball-Trap et n'a depuis cessé d'innover en obtenant la reconnaissance internationale en devenant le fournisseur officiel de 7 Jeux Olympiques. Le coup de cœur du Jury est allé lui vers la société Book Event qui a su marier Tourisme et Nouvelles Technologies en apportant un



service d'interface web entre des prestataires du tourisme d'affaires et des organisateurs d'événements sur la Côte d'Azur.

Le Trophée de la Jeune Entreprise a été attribuée à la société 1789 Cala qui est parvenue à révolutionner la traditionnelle espadrille française. Le Trophée International a récompensé la société Azur Scenic implantée à Saint-Jeannet, et qui fournit des décors de scène et des textiles classés au feu comme les rideaux de scène. Ses clients sont prestigieux comme l'Opéra de Paris et Azur Scenic, leader sur le marché français, poursuit actuellement son développement à l'international. Le Trophée de l'Innovation est revenu à la société grasseoise Areco qui a développé le procédé de nébulisation qui permet le rafraîchissement de produits frais par brumisation et vaporisation d'eau au laser.

Enfin, le jury n'est pas parvenu à trancher pour attribuer le Trophée Made in Côte d'Azur et l'a décerné finalement à deux lauréats : La Maison Perrin qui depuis 1948 fabrique des raviolis travaillés à la main dans la plus pure tradition artisanale de notre région et la société Savimex qui fabrique des composants optiques en matière plastique, des visières pour les casques des motards jusqu'à des supports innovants pour la diffusion d'informations dans le champ de vision des conducteurs de véhicules.